## SIGNALISATION NECESSAIRE **CHANTIERS DE 1ère CATEGORIE**

A2.1/r.2

Autoroutes avec chaussées à 2 x 2 voies- Gênant peu la circulation Avec rétrécissement de la chaussée (inférieur à la largeur d'une bande de circulation.)

A7c	A31	C39 900	C43 70 <sub>900</sub>	C43 90 900	C46 900	D1c	F47 600 x 900	
*4 (3) (5)	*2 (6)	2 SPW (4)	*2 min. (5)	4	2	*1 min.(6)	2	
F81 1000 m 1100 x 1300	Add. 300 m 1100 x 300	Type I-Annexe 3 A.M.07.05.99	Type I-Annexe 3 A.M.07.05.99	Type I-Annexe 3 A.M.07.05.99	Type I-Annexe 2 A.M.07.05.99	Type II-Annexe 2 A.M.07.05.99	Responsable Signalisation RS H. lettres 15 cm.	ZONE TAMPON 100 m Min.
*2 (3) SPW	2	2 (SPW) (5)	2 (SPW) (6)	2 (SPW)	SPW (7)		1	SPW (9)

## Remarques:

- 1. Les distances mentionnées ci-contre sont approximatives. Elles peuvent être adaptées à la disposition des lieux movennant correction des indications additionnelles.
- 2. Les signaux sont répétés à gauche.
- 3. Le signal A7 placé à 1000 m sera incorporé dans un dispositif du Type I de l'annexe 3. Il sera complété par le signal F81 adéquat.
- 4. Un C39 est placé à 500 m et ce signal est répété à gauche. (signalisation supplémentaire à l' A.M. du 07.05.99)
- 5. Les signaux A7 et C43 placés à 150 m du signal A31 seront incorporés dans un dispositif du type I de l'annexe 3 de l'A.M. du 07.05.99.
- 6. Les signaux A31 et D1c seront incorporés dans un dispositif du Type I de l'annexe 3 de l' A.M. du 07.05.99.
- 7. dans les zones de guidage, le balisage sera réalisé au moyen de balises de Type Ia.2.
- 8. Des marques longitudinales indiqueront les bandes de circulation même si la durée du chantier est inférieure à 7 jours calendrier. - SPW
- 9. Une zone tampon de 100 m. min. sera prévue en amont du chantier. Aucun dépôt de matériel ou matériaux n'y sera toléré.
  - \* signal placé dans dispostif type I-Annexe 3. SPW: Signalisation supplémentaire à l' A.M. (SPW): alternative A.M. imposée par le SPW
- Le nombre de signaux est donné à titre indicatif.

## **CHANTIERS DE 1ère CATEGORIE**

Autoroutes avec chaussées à 2 x 2 voies - Gênant peu la circulation

Avec rétrécissement de la chaussée (inférieur à la largeur d'une bande de circulation.)

